

Cahier de doléances du Tiers État de Nohant-en-Goût (Cher)

Nous sommes sans lumières et sans politique ; nous ne savons que cultiver la terre et multiplier les bestiaux par nos soins assidus ; ainsi nos doléances ne seront pas bien Intéressantes et peut-être mal digérées, le gouvernement politique étant trop compliqué pour des esprits faibles, hélas ! nous sommes trop simples pour distinguer les ressorts qui arrêtent ou qui font mouvoir avec justesse cette vaste machine. Dites au meilleur des rois que nous sommes toujours prêts à l'aider de nos épargnes, de nos sueurs et de notre sang ; dites-lui que nous ne craignons pas que ceux qui partagent sa puissance anéantissent sa bonté à notre égard. Pourraient-ils vivre aux dépens d'un peuple généreux et qui est sur le point de mourir de faim et de misère ? Pourraient-ils oublier ceux qui les nourrissent du froment le plus pur ? Pourraient-ils oublier ceux qui leur procurent des vins exquis et délicats, ceux qui engraisent pour eux des bœufs, des volailles ? A qui doivent-ils le linge fin qui les enveloppe, la laine ou la soie qui les couvrent ? A cette foule de malheureux qui sont sans sel, sans pain, sans vin, et qui vont nu-pieds neuf mois de l'année.

Nous nous plaçons à croire que les grands imiteront la bonté du Roi ; comme lui, ils vont faire des sacrifices pour le bonheur des sujets de ce royaume, ils réduiront leurs domestiques, leur luxe, leur table ; ils apprendront que la sobriété est la mère de la santé et qu'un nécessaire honnête et honorable est l'unique ressource pour subvenir à tous les besoins de l'État ; ils quitteront quelquefois leurs palais pour venir nous visiter dans nos chaumières, ils épieront nos besoins, ils essuieront nos larmes, ils caresseront nos enfants ; touchés de notre pauvre situation, ils travailleront avec ardeur à modifier les frais énormes qui absorbent une grande partie des impôts qui n'enrichissent que des particuliers inutiles et qui nourrissent dans l'oisiveté une multitude d'espions qui ne cessent de persécuter et troubler les hommes les plus laborieux et les plus nécessaires à l'État ; ils méditeront sur les moyens de purifier les mœurs, car c'est un objet précieux pour la félicité publique. D'après ces considérations et pour observer la volonté du Roi que nous aimons de tout notre cœur et pour lui prouver que nous sommes des sujets fidèles et dociles, nous dirons nos justes plaintes en peu de mots.

1° Nous nous plaignons que les bras commencent à manquer sensiblement, nous voudrions bien en connaître au juste la véritable cause¹. Serait-ce cette foule de domestiques vigoureux et robustes qui environnent les grands ? Seraient-ce les viles mouches que les financiers emploient pour incommoder le peuple ? Seraient-ce les manufactures de frivolités ? Serait-ce le célibat volontaire et involontaire, serait-ce la corruption des mœurs, serait-ce le défaut d'habitations ? Quoi qu'il en soit, si l'on ne prend des moyens prompts et efficaces pour arrêter le cours de ces sources empoisonnées, sous un demi-siècle nos campagnes seront de vastes déserts et nos villes n'offriront aux regards des voyageurs que des monceaux de ruines.

2° La manière de lever les impôts du sel et du vin est ruineuse pour le peuple, sans être avantageuse au besoin de l'État. Ne devrait-on pas la simplifier et alléger ce fardeau pesant, épineux et déshonorant pour une nation éclairée ?

3° Le contrôle est comme un impôt arbitraire ; il serait très aisé de le fixer d'une manière claire et à la portée de tout le monde.

4° Les Administrations provinciales devraient être chargées de tous les deniers de la province et les fermiers généraux des postes devraient les porter sans frais dans les coffres du Roi ; ils feraient encore assez de profits sur les fermes.

5° Les mêmes Administrations recevraient bien tous les profits qui reviennent au Roi par rapport à ses domaines.

Enfin, qu'a-t-on besoin de tant de receveurs, de sous-receveurs et de tant de commis ? On n'a besoin dans une province que d'un rendez-vous public et sûr.

¹ En marge : En 1574, cette paroisse contenait 1500 habitants ; à présent, elle en a 130. Les autres paroisses des environs sont déduites de même. D'où vient ce déficit depuis 300 ans ?

6° Le seul impôt territorial serait bien le plus juste, le plus simple, le plus commode et le plus avantageux. Qui sont ceux qui s'y opposent et pourquoi s'y oppose-t-on ? C'est qu'on ne pourrait tromper ni le Roi ni le peuple.

Ceux qui s'y opposent, ce sont les gros propriétaires et les gras bénéficiers qui ne veulent pas rendre à César ce qui appartient à César.

7° On devrait travailler à simplifier la forme judiciaire et à rectifier les sentiers tortueux de la chicane de façon que le procès le plus difficile ne durât qu'un an ; cela tranquilliserait les familles.

8° Les charges honorables de la judicature ne devraient pas être vénales et on devrait se choisir des juges parmi des vieillards sensés et instruits ; on devrait être jugé dans sa province. Peut-être que l'or et la beauté ne feraient pas incliner la balance de la justice.

9° Qu'est-ce que gagner un procès quant au fond et le perdre quant à la forme, c'est payer la malice ou l'ignorance d'un praticien. Devrait-il ignorer ces formalités ou est-ce au client à les savoir ? Un laboureur, un cordonnier, un fermier doivent-ils être instruits des lois pour suivre leur droit et pour obtenir justice ? N'est-ce pas plutôt à ceux que les législateurs commettent dans ces emplois d'en être instruits à fond ? Ne devrait-on pas les examiner sur ces matières et les rendre responsables de leurs bévues.

10° Pour être notaire il ne faut qu'avoir le moyen d'acheter une étude ; ne sait-on pas qu'il faut avoir des lumières et de la probité pour mériter les secrets d'une famille et pour assurer sa fortune ?

11° Les bénéficiers, chargés de plusieurs bénéfices contre l'intention de l'Église, appauvrissent les lieux qui les engraisent ; pour éviter les réparations, ils ont laissé tomber en ruines une infinité d'habitations et, pour ne point ouvrir leur bourse, ils ne paraissent jamais dans le lieu de leur bénéfice.

12° Les églises qui dépendent de ces mêmes bénéficiers sont dénuées de tout et les pasteurs qui les gouvernent ont à peine de quoi subsister. C'est un cri universel, mais les oreilles sont bouchées, les cœurs sont froids et durs comme du marbre.

Nous espérons que le Roi fera des miracles, il fera entendre les sourds, il attendrira les cœurs et rectifiera les esprits par sa juste puissance.

13° Il faudrait dans chaque paroisse un bureau de charité, qui ne coûterait rien à personne. La plupart des bénéfices ont des fondations ; ne pourrait-on pas les commuer ? Au lieu de chanter un Libéra, un Salve, d'acquitter tant de messes, ne pourrait-on pas de la rétribution due à l'acquittement de ces fondations faire un fonds pour les pauvres ? Les évêques se permettent tous les jours la diminution de ces charges ; ne pourraient-ils pas permettre de se servir de cet argent pour le soulagement des malades, des infirmes et des orphelins et des veuves ? Si cela arrive, que de vivants qui prieront sincèrement et en vérité pour les morts !

14° La suppression des chapitres parce qu'il vaut mieux travailler que de chanter : Qui labovat, orat.

15° Si l'on conserve le chapitre que l'on nomme cathédral, il faudrait le composer de ministres qui ont blanchi en portant honorablement le fardeau du ministère ; ils ressembleront à ces vieillards de l'Apocalypse qui environnent et qui embellissent le trône de l'Agneau.

16° La suppression des religieux, parce que le célibat bien gardé nuit à la population ; mal gardé, il est la source de la corruption des mœurs. On pourrait avoir dans chaque province quelques maisons pour subvenir et pour secourir les curés malades ou infirmes ou cassés par les années.

17° La retraite absolue est inutile à la religion et très nuisible à l'État. Il ne faudrait donc plus renfermer sous des verrous éternels des victimes immolées à l'intérêt, à la vanité ou aux caprices d'une famille insensée et irréligieuse.

18° Il faudrait que les différents fermiers de nos campagnes lissent valoir par eux-mêmes. Alors, ils n'écraseraient pas nos pauvres villageois, parce qu'ils ne pourraient pas prendre une infinité de fermes pour leur compte et le gain de ces mêmes fermes se répandrait sur un plus grand nombre de particuliers ; ils deviendraient moins riches, mais il y aurait plus de particuliers commodes et aisés.